Les produits bio pourront contenir jusqu'à 0,9% d'OGM

Les produits biologiques vendus en Europe pourront dorénavant contenir des résidus d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sans étiquetage particulier, conformément à un nouveau règlement européen qui entre en vigueur ce jeudi.

Ce nouveau règlement, qui avait provoqué la controverse lors de son adoption, étend en réalité aux produits bio des dispositions européennes déjà en vigueur depuis 2004 pour l'ensemble des aliments issus de l'agriculture conventionnelle.

Suite et source => lalibre

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 6 janvier 2009
Consultable en ligne : http://archives.cafeduweb.com/lire/9107-les-produits-bio-pourront-contenir-jusqu039a-09-ogm.html